

Réussir votre raccordement ou modification de branchement Enedis

Documents et informations à préparer

- Plan de situation et plan de masse du terrain
- Copie du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux
- Puissance de raccordement souhaitée (en kVA)
- PDL (Point de Livraison) ou PRM (Point de Référence Mesure) actuel pour toute modification

Identifier la nature de vos travaux

- Branchement simple : raccordement depuis la limite de propriété
- Extension de réseau : travaux sur la voie publique nécessaires si le point de raccordement est à plus de 30 mètres du réseau existant
- Étude de dimensionnement : obligatoire en cas d'augmentation importante de puissance pour vérifier la section des câbles

Étapes du processus de demande

- Dépôt du dossier complet auprès d'Enedis
- Réception de la proposition de raccordement (le délai varie selon la complexité et les autorisations d'urbanisme)
- Acceptation du devis et paiement de l'acompte sous 3 mois maximum
- Réalisation des travaux par Enedis ou ses prestataires

Conformité et mise en service

- Vérification de l'emplacement du coffret : doit être accessible et situé en limite de propriété
- Obtention du certificat de conformité Consuel (obligatoire pour toute construction neuve)
- Solde du paiement des travaux
- Mise sous tension finale après validation du dossier administratif et du Consuel